

ENCORE LE DECRET ATHENIEN IG I,² 72*

Dans la série des décrets proxéniques des villes grecques qui se sont développées près des grands sanctuaires, une place particulière mais insuffisamment valorisée pour l'histoire des relations gréco-barbares est consacrée aux décrets où, en tant que titulaires des honneurs proxéniques, figurent les représentants des régions illyriennes, qui étaient considérés, semble-t-il, comme faisant partie du monde demi-hellénique. Ces honneurs leur étaient accordés soit en raison de leurs mérites personnels pour lesdites villes soit pour exprimer de cette manière leur reconnaissance à toute une communauté — état, région, ville — pour leur être jadis venu à l'aide ou leur avoir rendu quelque service d'importance.

La ville d'Orôpos par exemple — située aux confins mêmes de l'Attique et de la Béotie (d'où une certaine confusion relative à son appartenance) et qui devait son exceptionnelle renommée au célèbre sanctuaire d'Amphiaraos — a soutenu vivement cette tradition. Un décret proxénique d'Orôpos en faveur d'un citoyen de la ville illyrienne de Dimale (Διμάλη, *Dimallum*), *Plator*, fils d'*Epicados*¹, nous est depuis longtemps connu. M. Mitsos a publié, il y a un peu plus d'une vingtaine d'années, deux nouveaux décrets² de la même ville en faveur des deux frères, respectivement *Platyr* et *Pyllos*, fils de *Dazos*, également d'appartenance illyrienne (le lieu d'origine — ou peut-être l'ethnique — dans l'un et l'autre cas est resté obscur à cause d'une légère lésion de la pierre dans les mêmes positions des deux décrets). Ces deux décrets gravés sur une même stèle, l'un sous l'autre, doivent être situés, selon Mitsos, dans le dernier quart du III^e siècle avant notre ère. Le décret ci-dessus mentionné, se rapportant au citoyen de Dimale, l'Illyrien *Plator Epicadou*, date à peu près de la même époque.

Pour ce qui concerne les relations gréco-illyriennes, politiques et culturelles, un autre décret proxénique, beaucoup plus ancien et promulgué cette fois par

* Ce texte a été préparé pour célébrer le 70^{ème} anniversaire du professeur Georges DAUX, mais il n'a malheureusement pas pu être publié en temps voulu. A cette occasion, l'auteur le lui dédie, avec ses profonds respects.

¹ B. I. Λεοναρδος, 'Αμφιαρείου ἐπιγραφαί, 'Εφημερίς 'Αρχαιολογική, 1891, p. 111–112, n. 3,

(Πλάτωρ: Πλάτορα 'Επικάδου Διμαλλίτην; IG VII, 282 lit ce nom comme Πλάτων: Πλάτονα 'Επικάδου, κτλ.).

² 'Επιγραφαί ἐξ 'Αμφιαρείου, 'Αρχαιολογική ἐφέμερις, 1952 (Athènes, 1955), p. 177 suiv., n. 10 et 11 (10: Πύλλον Δάζου ΑΛ...Ν; 11: Πλάτωρα Δάζου ΑΛ...ΙΟΝ).

les Athéniens eux-mêmes au début du dernier quart du V^e siècle³, pour honorer encore certaines personnes d'origine illyrienne, nous intéresse ici particulièrement.

Le décret (Pl. I) est malheureusement très fragmentaire: n'en a été retrouvée qu'une partie exigüe, qui à nos regrets ne renferme pas même les noms de toutes ces personnes (trois selon toute vraisemblance) qui par ce décret étaient honorées. D'autres éléments importants qui nous auraient permis une datation du décret plus précise et plus sûre (les noms des magistrats: de *l'epistates*, du *grammateus*⁴, ainsi que celui du citoyen qui avait proposé ces honneurs) nous sont restés inconnus. Nous connaissons il est vrai le nom d'un personnage honoré, *Grabos* (quasiment conservé en entier), mais celui-ci n'était ni la personne la plus notable ni celle qui devait être le véritable titulaire des honneurs décrétés par ce document. Toutefois, la présence de ce nom dans un décret athénien révèle l'appartenance ethnique de ce personnage et par là même, très vraisemblablement, celle des autres personnes ayant figuré dans ce décret. Le nom *Grabos* s'insère sans aucun doute dans le répertoire des anthroponymes illyriens⁵. De plus, nous le trouvons classé dans le groupe des noms illyriens dynastiques⁶. Nous pouvons même situer ce nom de caractère purement sud-illyrien et appartenant au groupe des plus anciens anthroponymes connus de cette région, habitée, semble-t-il, par les «*Illyrii proprie dicti*»⁷ des auteurs anciens. Ces «authentiques» Illyriens, selon certains auteurs, auraient créé eux-mêmes un état, gouverné par des rois, au voisinage même du monde hellénique. Il est donc bien compréhensible, et pas surprenant, de voir que durant cette époque située à l'écart d'une forte influence due au processus d'hellénisation de leur pays, les membres d'une famille illyrienne notable portent des noms indigènes, et même locaux, selon la tradition du pays, du peuple ou de la tribu, auxquels ils appartenaient.

Le décret athénien a été publié, étudié et interprété à plusieurs reprises, et cela dès la fin du siècle dernier (Lolling, 1888) jusqu'aux environs de la moitié de ce siècle. A notre connaissance, la dernière publication (réédition) et l'interprétation

³ IG I², 72; SEG X, 88 (contenant une bibliographie assez complète sur ce décret).

⁴ Nous nous sommes demandés si ce n'était pas le cas d'attendre aussi la mention du nom de l'archonte (l'espace vide le permettrait à condition que le nom et le patronyme du *grammateus* — qui devaient y figurer l'un à côté de l'autre selon la tradition de la formule onomastique de ces fonctionnaires — n'aient pas été trop longs), mais si nous acceptons la datation proposée du décret, vers l'an 423 avant notre ère, ce qui, à notre avis, ne paraît pas absolument sûr, il faudrait aussi tenir compte du fait que dans les décrets attiques cette haute fonction n'apparaît pas, semble-t-il, avant l'an 421 (cf. M. Guarducci, *Epigrafia greca*, vol. II, Roma 1969, p. 16, n. 1).

⁵ Cf. H. Krahe, *Lexikon altillyrischer Personennamen*, Heidelberg 1929; A. Mayer, *Die Sprache der alten Illyrier*, I, Wien 1957; I. I. Russu, *Illyrii. Istoria, limba și onomastica*, romanizarea, București 1969 (s. v. *Grabos*).

⁶ Cf. F. Papazoglou, *Les origines et la destinée de l'Etat illyrien. Illyrii proprie dicti*, *Historia*, 14/2 Wiesbaden 1965 (p. 143 suiv.); D. Rendić-Miočević, *Ilirski vladari u svjetlu epigrafskih i numizmatičkih izvora*, *Historijski zbornik*, 19—20, 1966/67 (p. 295 suiv.).

⁷ F. Papazoglou, o. c.; voir encore R. Katičić, *Nochmals Illyrii proprie dicti*, *Živa antika*, 16, 1966 (p. 241 suiv.); M. Suić, *Illyrii proprie dicti*, *Godišnjak*, XIII/11 (Centar za balkanološka ispitivanja Akademije nauka i umjetnosti B. H.), 1976 (p. 179 suiv.).

en ont été faites en 1949 (SEG X, 88), avec certaines modifications par rapport au supplément du texte initial du décret IG I², 72.

Les quatre des six premières lignes (3—6) du décret publié IG I², 72, qui nous intéressent ici particulièrement, ont été restituées et interprétées de la façon suivante:⁸

[-- ἐπεστάτε, -- εἶπε·⁶ ἐπ]ΑΙΝΕΣΑΙ Ε[.....
 [..... τῶι Ἰλλυριῶι καὶ δῶναι αὐ]ΤΟΙ ΠΡΟΧΣ[ενίαν ἐ]-
 5 [παινέσαι δὲ καὶ τοῖς παισὶ αὐτῶ Γ]ΡΑΒΟΙ ΚΑ[ι
 [.....²⁶], κτλ.

La réédition du décret SEG X, 88 offre cependant une suite de nouvelles et intéressantes contributions à cet égard, mais qui en même temps, il faut le dire tout d'abord, ne peuvent que provoquer quelques doutes. Ce nouvel essai d'interprétation a donc pris la forme suivante:

[... ἐπεστάτε,⁹ εἶπε· ἐπ]ΑΙΝΕΣΑΙ Ε[ὕρυπτο-]
 [λέμοι τῶι ἠλλυριῶι καὶ ἔναι αὐ]ΤΟΙ ΠΡΟΧΣ[ενίαν κ-]
 5 [αὶ εὐεργεσίαν· ἐπαινέσαι δὲ καὶ Γ]ΡΑΒΟΙ ΚΑ[ι⁵]
 [... τοῖς Εὐρυπτολέμο ἀδελφοῖς], κτλ.

Suivant ces deux essais de restitution des lignes 3—6 du décret, Athènes aurait promulgué ledit décret en faveur d'un personnage inconnu d'origine illyrienne, dont le nom commençait par la lettre (voix) *E*, et de ses deux fils, *Grabos* et (IG I², 72) ou bien en faveur des trois frères: *Euryptolemos*, *Grabos* et l'Anonyme (SEG X, 88).

Qu'il s'agisse ici des fils ou bien des frères du nouveau *proxenos* athénien qui est mentionné le premier, il est clair que le décret englobait les noms de plusieurs personnes ayant appartenu à une même famille, ce qui n'était pas inconnu de la pratique proxénique des villes grecques (rappelons ici les deux décrets mentionnés de la ville d'Orôpos gravés dans une même stèle, en l'honneur des deux frères, *Platyr* et *Pyllos*). Un seul nom parmi ceux qui y étaient mentionnés se trouve être celui de *Grabos*. *Euryptolemos* (SEG X, 88) n'est cependant qu'un pur essai de restitution, et selon nous tout à fait manqué: faut-il plutôt s'attendre à un nom illyrien, comme celui de son fils, ou frère, *Grabos*? Quelle solution pourrait donc offrir à cet égard la lettre initiale de ce nom inconnu?

Depuis la publication et la première présentation de notre décret, les études concernant l'onomastique illyrienne, et tout particulièrement l'anthroponymie, se sont sensiblement développées⁹. Le fonds des noms illyriens s'est enrichi consi-

⁸ C'est la lecture proposée encore par Hiller von Gaertringen (SB. Akad. Berlin, 1921, 437) et reprise, après l'édition IG I², par A. Wilhelm (SB. Akad. Wien, 217, 5, p. 39: XXVIII).

⁹ Outre les ouvrages fondamentaux (lexica) cités de Krahe, de Mayer et de Russu (voir n. 5), il existe une riche bibliographie se rapportant à l'onomastique illyrienne, réunie

dérablement, et à l'heure actuelle nous sommes parfaitement informés de la situation onomastique des régions méridionales illyriennes¹⁰, y compris également celle qu'on pourrait définir comme «la plus illyrienne», à savoir celle qui était habitée par les «*Illyrii proprie dicti*» précités. La susdite région, grâce surtout à l'heureuse découverte (après la dernière guerre) d'une nécropole hellénistico-illyrienne à *Dyrrhachium*¹¹ (Epidamne), assez riche en monuments (cippes) épigraphiques, a fourni des données onomastiques très importantes nous permettant d'élucider de ce point de vue notre décret.

Parmi les noms qui s'imposent à nous, l'anthroponyme *Epicados* semble être le seul à nous fournir une solution convenable¹². Ici comme dans tout essai de restitution du texte mentionné il faut tenir compte de deux faits d'une importance particulière: l'un d'eux concerne les traditions onomastiques du pays auquel un document comme celui-ci devrait se référer, et l'autre concerne le caractère même de l'inscription, c'est-à-dire sa composition, l'écriture etc., ce qui dans la présente inscription apparaît sous l'aspect d'un *stoichedon* superbe (40 lettres dans une ligne).

Quant à l'anthroponyme *Epicados*, nous l'avons déjà rencontré dans un des décrets mentionnés de la ville d'Orôpos en faveur du citoyen de la ville illyrienne de Dimale, *Plator*, fils d' *Epicados*. De plus, ce nom se trouve être l'anthroponyme illyrien le plus connu et le plus documenté par l'épigraphie, surtout en ce qui concerne l'Illyrie du Sud, à laquelle appartenait ladite ville. La nécropole précitée découverte à *Dyrrhachium*, nous a donné, à elle seule, nombre de confirmations épigraphiques connues jusqu'ici, qui la classent parmi les nécropoles illyriennes les plus riches en matériaux épigraphiques concernant l'onomastique illyrienne indigène. Notons à cet égard, par exemple, toute une série de cippes funéraires (de forme particulière)¹³ à noms indigènes, illyriens, et qui, à cause de la présence du nom *Epicados* sur presque chacun d'eux ont été interprétés comme faisant partie d'une tombe commune de la soi-disant «famille d'*Epicadi*»¹⁴.

La richesse exceptionnelle des noms indigènes, illyriens, prête à cette vieille colonie corcyro-corinthienne un aspect tout à fait particulier et lui donne une place

dernièrement dans les deux volumes de A. Stipčević, *Bibliographia Illyrica* (Centar za balkanološka ispitivanja, Posebna izdanja, VI/3, 1967, et XXII/5, 1974); voir surtout les études et les articles y relatifs des auteurs suivants: G. Alföldy, S. Islami, R. Katičić, H. Krahe, A. Mayer, C. Patsch, D. Rendić-Miočević, I. I. Russu, D. Sergejevski, P. Skok, V. Toçi, etc.

¹⁰ Cf. R. Katičić, *Die illyrischen Personennamen in ihrem südöstlichen Verbreitungsgebiet*, *Živa antika*, 12/1, 1962 (p. 95 suiv.).

¹¹ Cf. V. Toçi, *Données sur l'élément illyrien à Dyrrhachium à la lumière des nouveaux témoignages archéologiques*, *Studia Albanica*, 9/1, 1972 (p. 77 suiv.).

¹² Consulter à cet égard les lexica cités de Krahe, de Mayer, et de Russu, avec attention particulière aux noms commençant par la lettre *E*. Pour ce qui est du territoire de l'Albanie (l'Illyrie du Sud), ce nom y revient bien 21 fois, ce qui est «un tiers de tout le fonds du nom *Epicade*» (Toçi, o. c., p. 80).

¹³ Pour ce qui concerne le type de cet unique cippe funéraire, nous venons de le traiter dans notre article «O jednom tipu »ilirskog« nadgrobnog spomenika» (A propos d'un type de monument funéraire »illyrien«), paru dans la revue »Godišnjak« (Centar za balkanol. ispitivanja), vol. XIII/11, 1976 (p. 285 suiv.).

¹⁴ Toçi, o. c., p. 81. («Les documents en question font donc de cette ville le centre d'évidence de ce nom»).

unique dans toute l'histoire des colonies grecques de l'Illyrie. En partant précisément du nom *Epicados*, le plus remarquable représentant de ces traditions onomastiques indigènes, et que nous venons d'insérer dans ledit décret, nous serions enclins à y voir une formule onomastique un peu différente, accompagnant le nom d'*Epicados* en tant que premier personnage mentionné dans notre décret. Au lieu de l'ethnique *Illyrios* (*Hillyrios*)¹⁵ on devrait plutôt y chercher le nom de la ville d'origine de ce personnage sous la forme habituelle de l'adjectif (toponyme), donc dans notre cas celle d'*Epidamnios* ou *Epidamneios*¹⁶. Cet essai de restitution n'en donne pas cependant une solution tout à fait satisfaisante, car il nous reste encore un *vacat* de presque cinq lettres. Autrement dit, il sera nécessaire, à notre avis, d'y faire mention du patronyme d'*Epicados* lui-même, comme cela est fait dans tous les autres décrets mentionnés, encore qu'étant tous plus récents. Par conséquent, avant de présenter une restitution plus complète du texte examiné, qui comprendra seulement *exempli gratia* et un essai de restitution du nom de la troisième personne honorée manquant sur le fragment conservé du décret, nous ne faisons ici qu'une proposition préliminaire qui nous paraît vraisemblable. Toutefois, elle pourrait à notre avis présenter une base solide pour la reconstitution des noms de tous les membres d'une famille illyrienne notable qui avait obtenu ces honneurs exceptionnels de la part de la ville d'Athènes. Qu'il nous soit permis — pour faciliter la suite de nos efforts se rapportant à la restitution du texte et à son insertion dans l'ensemble du décret — de donner ici, en majuscules, sa partie initiale, restituée et dépourvue des parenthèses obligatoires afin de lui garder le *stoichédon* authentique.

	ΕΛΟΧΣΕΝΤΕΙΒΟΛΕΙΚΑΙΤΟΙΔΕΜΟΙΑΝΤΙΟΧΙΣΕΠΡΙΤΑ	Στοιχηδόν
	ΝΕΥΕ ¹⁹ ΕΓΡΑΜΜΑΤΕΥΕ ⁶	
 ³ ΕΠΕΣΤΑΤΕ ⁹ ΕΙΠΕΕΠΑΙΝΕΣΑΙΕΠΙΚΑΔΟ	
4	Ι ⁵ ΕΠΙΔΑΜΝΕΙΟΙΚΑΙΕΝΑΙΑΥΤΟΙΠΡΟΧΣΕΝΙΑΝΚ	
	ΑΙΕΥΕΡΓΕΣΙΑΝΠΡΟΧΣΕΝΙΑΝΕΝΑΙΓΡΑΒΟΙΚΑΙ ⁵	
 ⁷ ΤΟΙΣΕΠΙΚΑΔΟΑΔΕΛΦΟΙΣΗΘΟΣΟΣΙΑΝΔΡΑΣΙΑ	
8	ΝΑΤΟΙΟΣΙΑΓΑΘΟΝΤΕΝΤΕΠΟΛΙΝΤΕΝΑΘΕΝΑΙΟΝΚΑΙΤΕ	
	ΝΣΤΡΑΤΙΑΝΤΕΝΑΘΕΝΑΙΟΝ, κτλ.	

¹⁵ L'ethnique (*H*)*illyrios*, à l'époque d'origine de notre décret, avait un sens tout à fait différent par rapport au même ethnique de quelques siècles plus tard, quand il a acquis la signification qui le rendait égal au nom commun de tous les peuples de la «grande» Illyrie (*Illyricum*). Dans ce sens plus restreint nous le trouvons, en effet, faisant partie de la formule dynastique d'un autre décret athénien (voir ci-dessous, n. 22): ... Γράβον τὸν

Ἰλλυρίον; cf. aussi notre émendation du syntagme: "... καὶ τρίτον τὸν Ἰλλυρίον" (Polyb. XXVIII 8, 9) = ... καὶ Τρίτον τὸν Ἰλλυρίον (... *et Tritum Illyrium*), *Archaeologia Iugoslavica*, II, p. 50.

¹⁶ Cf. W. Pape's *Handwörterbuch der griechischen Sprache* — *Wörterbuch der griechischen Eigennamen* (dritte Auflage, 1875), I, s. v. *Epidamnios*. De ces deux formes celle Ἐπιδαμνείος semble être plus tardive, mais,

Ledit *vacat* de sept lettres dans la ligne 4, entre le nom de personne *Epicados* et le toponyme *Epidamneios*, ne laisse, comme nous venons de le dire, qu'une seule solution: l'insertion du patronyme qui, comme un élément constitutionnel et presque stable de la formule onomastique illyrienne, revient également dans les trois décrets proxéniques mentionnés d'Orôpos (*Plator Epicadou, Platyr Dazou, Pyllos Dazou*). Tout en restant dans le cadre des noms que nous venons de mentionner, auxquels on pourrait adjoindre encore l'anthroponyme *Tritos*, il faudra choisir parmi ceux-ci celui qui par ses valeurs phoniques peut y trouver sa place incontestée. Les deux noms qui, à notre avis, puissent seuls venir en considération, seraient *Pyllos*¹⁷ et *Tritos*¹⁸; celui de *Dazos*¹⁹ étant d'une lettre plus court (il faut les imaginer écrits au génitif) convenait par conséquent moins bien. Il faut tenir compte aussi du fait que les noms des deux frères d'*Epicados* (*Grabos* et l'Anonyme) étaient également suivis du même patronyme qui, à cause de l'espace disponible très restreint, n'était selon nous mentionné qu'une seule fois pour ces deux noms, ayant donc formé un syntagme du caractère suivant: Γράβος καὶ Πλάτορ Πύλλο (Τρίτο). La même formule, se rapportant à l'onomastique illyrienne, nous est déjà connue également par certaines analogies qui proviennent des inscriptions latines de l'Illyrie romaine (Dalmatie)²⁰. Les exemples suivants nous l'attestent d'une manière suffisante: *Aeli(i) Nepos et Dasas Arbonis*, CIL III 13984, *Septimius Panes et Septimius Titianus Apuri*, CIL III 14669.

Quant au nom de personne de l'autre frère d'*Epicados* qui nous est resté entièrement inconnu, nous ne pouvons qu'en faire également une proposition tout à fait personnelle en même temps qu'incertaine, à savoir d'y voir aussi, à côté d'*Epicados* et de *Grabos*, le nom *Plator*²¹ (*Platur?*) qu'on connaît déjà d'après les décrets proxéniques de la ville d'Orôpos, plusieurs fois mentionnés. *Plator* (*Platur*) y irait bien également par sa valeur phonique (datif: sept lettres, cinq dans la 5^e et deux dans la 6^e ligne).

La partie initiale de notre décret, c'est-à-dire ses six premières lignes, pourrait donc, selon nous, être restituée de la manière suivante:

Ἐδοχσεν τῷ βολῆι καὶ τῷ δέμοι· Ἄντιοχίς [ἐπριτά-
νευε, (ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνος) ἐγρ]αμμάτευε, [(ὁ δεῖ-
να) ἐπεστάτε, (ὁ δεῖνα) εἶπε· ἐπ]αινέσαι Ἐ[πικάδο-

toutefois, cet avis ne peut pas être tenu pour certain. Le toponyme (comme adjectif) *Epidamnios* revient dans quelques inscriptions grecques, par ex.: . . . Λυσιμαχίδης Ἐπιδάμνιος ἠύλει, IG II, pars IV, 1244 (Athènes); Φιλοκράτης Λεωνίδου Ἐπιδάμνιος, G. Mihailov, Inscr. Graecae Bulg., I, 37.

¹⁷ Cf. Krahe, Mayer, Russu, o. c., s. v.

¹⁸ Ibid., s. v.; pour cet anthroponyme nous renvoyons au n. 15 ci-dessus.

¹⁹ Ibid., s. v. — *Dazos* et *Pyllos* figurent aussi dans un document épigraphique de l'Illyrie du Nord (*Corcyra melaina*, Lumbarda), Syll.³, 141: Πύλλου καὶ τοῦ ὄου Δάζου.

²⁰ Cf. D. Rendić-Miočević, Ilirska onomastika na latinskim natpisima Dalmacije, Vjesnik za arheol. i hist. dalm., LII, 1948 (Prilog 3).

²¹ Cf. Krahe, Mayer, Russu, o. c., s. v. — L'un des membres de la soi-disant famille d'Epicadi à Dyrrhachium portait le même nom et le même patronyme: Πλάτωρ Ἐπικάδου χάρε (Toçi, o. c., p. 80). L'anthroponyme *Plator*, très connu de l'onomastique illyrienne, dans ledit décret proxénique d'Orôpos figure sous une forme assez rare et, à notre avis, probablement aussi plus ancienne que l'autre (Πλάτωρ — *Platur*: *Platur*).

4 ἰ (Πύλλο Ἐπιδαμνέιοι καὶ ἔναι αὐ]τοῖ προχσ[ενίαν κ-
 (Γρίτο αὐ εὐεργεσίαν· προχσενίαν ἔναι Γ]ράβοι κα[ὶ Πλάτο-
 ρι (Πύλλο τοῖς Ἐπικάδο ἀδελφοῖς], κτλ.

Revenons encore au nom *Grabos*, le seul anthroponyme attesté et assuré dans ce décret, comme nous venons de le voir. En ce qui concerne la personne en question, elle a été rapprochée du personnage homonyme de rang royal figurant dans un autre décret athénien. Ce décret nous révèle les noms des trois rois des pays entourant l'Etat macédonien qui en ce temps là menaçait l'indépendance et la liberté du reste de la Grèce. Il s'agit de l'alliance contractée en 356 par Athènes avec les rois *Cetriporis* (Thrace), *Lyppaios* (Péonie) et *Grabos* (Illyrie)²² afin de neutraliser le pouvoir toujours croissant de Philippe, père d'Alexandre le Grand. Il se pourrait, comme il a déjà été proposé, que ce dernier soit en fait le petit-fils de *Grabos* de notre décret et porte par conséquent le nom de son aïeul²³, ce qui serait, si nous l'admettons, dans les bonnes traditions des familles distinguées de la société illyrienne.

Epidamnos, que nous venons de proposer comme lieu d'origine d'*Epicados*, vers l'an 433 avant notre ère se trouvait au centre des événements qui s'étaient déroulés sur la côte Est de l'Adriatique et avait subi dès lors, en grande partie, le processus d'illyrisation. Dès le début, Corcyre et Corinthe, ses fondatrices, s'y disputent la suprématie et durant des siècles elles se cherchent des alliés de toutes parts. A l'époque mentionnée, Epidamnos — nous avons ici en premier lieu en vue sa population grecque et ses dirigeants — s'était rangée du côté de Corinthe, tandis que sa rivale, Corcyre, avait pactisé avec Athènes²⁴. Il nous semble donc fort plausible que les couches illyriennes de la population d'Epidamnos, qu'on ne doit pas absolument sous-estimer, aient été favorables à Corcyre et par conséquent à son alliée Athènes, en raison de leurs intérêts particuliers. Athènes se serait acquittée des services de certaines personnes appartenant à la population illyrienne d'Epidamnos (ou bien de la région l'entourant) par ledit décret et aurait pu de même le voter en faveur des personnes dont elle espérait l'aide ou les services futurs.

Si les événements ci-dessus mentionnés en effet servent de cadre historique à la «préhistoire» de ce décret proxénique athénien, et non ceux survenus en 423/2 («*post contra Arrabaeum expeditionem*») comme d'autres savants sont enclins à le penser, notre décret serait d'une dizaine d'années plus ancien.

²² . . . Κετρίποριν τὸν Θρακία, . . . Λύππειον τὸν Παίονα, . . . Γράβρον τὸν Ἰλλυριόν, Syll.³, 196; M. N. Tod, A Selection of Greek Historical Inscriptions, vol. II, 157; cf. Diodore, XVI 22, 3.

²³ IG I², 72 («*Potest de huius avo agi, qui aut rerum Epidamniarum tempore (ante a. 431) aut post Brasidae et Perdicae contra Arrabaeum expeditionem (autumno anni 423/2, Thuc. IV 125, 1) de Atheniensibus bene sit meritus.*»). Ce même roi nous est attesté, semble-t-il, également par une inscription

d'Olinthe se rapportant à l'alliance illyro-chalcidienne: ". . . . ἐάν τις ἐπι ἐπὶ Γράβρον ἢ ἐπὶ τὴν χώραν τὴν Γράβρου καὶ Ἰλλυριῶν βοηθεῖν Χαλκιδέας παντὶ σθένει", κτλ. (cf. A. Wilhelm, Attische Urkunden, IV, p. 41, Pl. XXVIII; Russu, o.c., s. v. *Grabos*, 3).

²⁴ Cf. R. Cohen, La Grèce et l'hellénisation du monde antique, Paris 1948 (p. 263 suiv.); G. Glotz — R. Cohen, La Grèce au V^e siècle (Histoire générale — Histoire grecque, Tome II), Paris 1948 (p. 614 suiv.); voir aussi Wilhelm, Attische Urkunden, I. c.

PLANCHE — TABLA

Le décret d'Athènes (IG I², 72) d'après «S. B. Akad. Wien», 217, 5 (1939), 39/41, Pl. IV.
Atenski dekret (IG I², 72) prema »S. B. Akad. Wien«, 217, 5 (1939), 39/41, tab. IV.

S A Ž E T A K

JOŠ O ATENSKOM DEKRETU IG I², 72

Među ne tako brojnim proksenijskim dekretima grčkih gradova posebno su zanimljivi dekreti doneseni u počast osoba negrčkog podrijetla, koje su Grci nazivali »barbarima«. Za nas su napose zanimljivi dekreti kojima se iskazuju počasti osobama iz ilirskih krajeva (gradova), a njihovo ilirsko podrijetlo zajamčeno je odgovarajućim, dobro nam poznatim, antroponimima. Poznati su tako dekreti koje je kao proksenijske počasti nekolicini ilirskih »građana« donio grad Oropos s atičko-beotske granice, u blizini kojeg se nalazilo poznato Amfijerejevo svetište i proročište (*Plator* Epikadov sin iz grada *Dimale* (*Dimallum*) u Iliridi; braća *Platyr* i *Pyllos* Dazovi sinovi iz neutvrđena grada ili dijela Iliride).

Dok spomenute proksenije nisu starije od 3. stoljeća prije n. e., našu pažnju posebno privlači jedan atenski proksenijski dekret u počast Ilira, koji pripada čak zadnjoj četvrtini 5. stoljeća, pa je od njih gotovo čitava dva stoljeća stariji. To je za poznavanje starije ilirske povijesti i ilirskih odnosa s helenskim svijetom od izuzetnog značenja, posebno stoga što takve veze i položaj Ilira na periferiji helenskog svijeta potvrđuju i neki drugi pisani izvori, povijesno-literarni i epigrafski.

Atenski dekret (IG I², 72) sačuvao se samo u manjem ulomku (v. tab. I), pa su nam tako ostala skrivena dva od, kako se čini, triju imena počašćenih osoba, koje su najvjerojatnije bile iz iste obitelji uglednih Ilira (braća ili, kako neki misle, otac i sinovi). Dekret je više puta objavljivan, pa odatle i neke razlike u čitanju, odnosno u pokušaju obnove izgubljenog teksta. Riječ je, prije svega, o njegovim objavama u poznatim zbirkama (korpusima) grčkih natpisa: IG I² (= *Inscriptiones Graecae*, vol. I, editio minor; *Inscriptiones Atticae Euclidis anno anteriores*, 1924), n. 72, i SEG X (*Supplementum epigraphicum Graecum*, vol. X, 1949), n. 88. U IG I², 72 obnova dijela natpisa koji nedostaje polazi od jedinog samo predanog imena, *Grabos* — ime »sina« prvospomenute i prvopochašćene osobe, od čijeg se imena sačuvalo samo početno *E* — pa je na temelju toga predložena formula kojom se izriče kako su Atenjani dali prokseniju *E* u (ime oca) i njegovim sinovima *Grabu* i (od te treće osobe nije se sačuvalo ni najmanji trag imena). U kasnijoj revidiranoj objavi dekreta, u SEG X, 88, obnova istog dijela teksta polazi od pretpostavke da su tri tu spomenute i počašćene osobe braća. U težnji da natpis što više popuni i učini suvislim, autor (izdavač) pokušao je nadopuniti ime prvospomenutoga od trojice braće — kojemu je, kako se čini najstarijem ili najuglednijem, posebno bila iskazana počast — pa je početno *E* koje se jedino sačuvalo, s lakunom koja slijedi, obnovio u *E u r i p t o l e m o s* (Ἐϋριπτολέμοι, dat.).

Ako bi to ime svojim peterosložnim oblikom i moglo ispuniti prostor koji je već i raniji izdavač ostavio neispunjen — cca 11 slova — zanemarena je ipak važna činjenica, a ta je da je to grčko a ne ilirsko ime, pa čak i kao grčki antroponim dosta rijedak u antičkim natpisima. Istina je, ilirska imena ponekad ustupaju mjesto grčkima i u ilirskoj sredini, kako to najbolje pokazuju natpisi iz Dirahija (Epidamna), gdje uz očevo ilirsko ime sin ili kći nose grčko ime, a i obratno. No tu je riječ o dosta kasnoj onomastičkoj tradiciji u toj miješanoj ilirsko-grčkoj sredini. A naš atenski natpis je iz 5. stoljeća prije n. e., kad još i jezik (alfabet) kojim je pisan ne pokazuje poznate karakteristike epigrafskih spomenika idućih stoljeća.

Polazeći od sigurne činjenice da je u spomenutom *E* doista sačuvan početak jednog antroponima, i to ilirskoga, odbacili smo mogućnost obnove toga imena grčkim antroponimom i potražili u ilirskom onomastiku ime koje bi po svim traženim kriterijima ovdje moglo najbolje zadovoljiti. Danas, kad prilično dobro poznajemo ilirsku onomastiku i repertoar ilirskih antroponima, izbor i nije tako težak, jer imena na *E* tu nema mnogo, a napose kad je riječ o antroponimu s više slogova — najvjerojatnije složenome — kako se tu očekuje. Predlaže se, dakle, ime *Epikados* (Ἐπικάδος) koje je jedan od najtipičnijih i najkarakterističnijih ilirskih antroponima, posebno čest u južnim krajevima Iliride, točnije, u jezgri ilirskog etnosa toga vremena. To ime, koje je posebno često u Dirahiju, nosi i otac spomenutog Dimalićanina, proksena grada Oroposa (Πλάτωρ Ἐπικάδου), a nose ga i drugi neki ugledni i poznati Iliri. S obzirom pak na dužinu predložena antroponima (*Epikados*, dat. Ἐπικάδοι), koji sam ne ispunja spomenutu lakunu, ime *Epikados* trebat će tu dopuniti patronimikom, koji redovito prati osobna imena Ilira na antičkim natpisima, kako je to, uostalom, i kod svih triju spomenutih proksenijskih dekreta (Πλάτωρ Ἐπικάδου, Πλάτωρ Δάζου, Πύλλος Δάζου). Ovdje, dakako, nije moguće sigurno odrediti koje je ime pripadalo patronimiku, ali je očito da nije moglo biti duže od dvosložnog imena, ako se hoće, kako je to bilo u svim dosadašnjim prijedlozima obnove manjkajućeg teksta, sačuvati mjesto i za oznaku podrijetla (etnik, topik ili slično) uz ime počašćenih osoba, barem uz ono prvospomenutoga. *Exempli gratia* spomenut ćemo tu ipak češća ilirska imena koja se javljaju i u kraju gdje je, kako je rečeno, ime *Epikados* bilo tradicionalno domaće. To su *Dazos* (Δάζος), *Pyllos* (Πύλλος) — oba se već javljaju na spomenutim proksenijskim dekretima — *Tritos* (Τρίτος), koje se također javlja i u nekih uglednih ilirskih osoba s istog područja.

Takvoj dvočlanoj imenskoj formuli slijedila je, kako je rečeno, oznaka podrijetla počašćenika, koju u oba pokušaja obnove teksta nalazimo u više-manje istom obliku (s razlikom samo u grafiji): Ἰλλυριος, ἠλλυριος. Oba su prijedloga uzela u obzir običan etnonim, *I l i r*, ne pomišljajući da bi se moglo raditi i o označivanju uže — regionalne, pa i lokalne — pripadnosti tih osoba, kako to imamo, na primjer, u jednom od spomenutih dekreta grada Oroposa (Πλάτωρ Ἐπικάδου Διμαλλίτης). Moglo bi se, doduše, pomišljati na isti taj toponim, ali i na neki drugi, ponajprije na grad Epidamnos (Dirahij), gdje je, kako je rečeno, ime *Epikados* bilo vrlo često. Etnonim *Illyrios* u ono vrijeme ima, svakako, drugo — etnički i geografski mnogo uže i preciznije — značenje i određeno mjesto u tadašnjim političkim odnosima na periferiji helenskog svijeta i u događajima u kojima Iliri aktivno sudjeluju.

Zato se, i opet samo *exempli gratia*, u ovom novom našem prijedlogu o restituiranju početnog dijela dekreta odlučujemo za formulu Ἐπικάδοι Πύλλο (Τρίτο) Ἐπιδαμνέιοι, a kao imensku formulu kojom se spominju njegova braća predlažemo: . . . Γράβοι καὶ Πλάτορι (to je ime također vrlo često u južnoj Iliridi, pa i u Dirahiju-Epidamnu) Πύλλο (Τρίτο) τοῖς Ἐπικάδο ἀδελφοῖς.

Na kraju, u vezi s imenom *Grabos* iz ovog dekreta, riječ je o mogućoj rodbinskoj vezi te osobe s istoimenim ilirskim vladarom koji, zajedno s tračkim i peonskim kraljem, sklapa savez (356. god. pr. n. e.) protiv Filipa, oca Aleksandra Makedonskoga (Diodor, XVI, 22, 3 i IG II², 127 = Syll.³ 196).



